

RCS : ROMANS
Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00549
Numéro SIREN : 483 531 620
Nom ou dénomination : SARL A.T.E. GENY NEGOCE

Ce dépôt a été enregistré le 02/07/2018 sous le numéro de dépôt B2018/003725

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
ROMANS SUR ISERE**

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/003725**
n° de gestion : **2005B00549**
n° SIREN : **483 531 620 RCS Romans**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Romans sur Isère certifie avoir procédé le 02/07/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

SARL A.T.E. GENY NEGOCE - Société par actions simplifiée
835 chemin Des Moulins Le Moulin Blanc 26380 Peyrins -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



734762

3125

COURRIER ARRIVÉ

BILAN ACTIF

Le 31 MAI 2018

ACTIF		Greffes Exercice N-1 de Commerce de Romans 31/12/2017			Exercice N-1 31/12/2016	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé						
	Immobilisations incorporelles	35 000		35 000	35 000		
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations, agencements, aménagements	55 558	15 799	39 759	43 562	3 803-	8.73-
	Matériel de transport	43 033	17 439	25 594	44 690	19 096-	42.73-
	Matériel de bureau et matériel informatique	15 619	10 978	4 642	5 411	769-	14.22-
	Mobiliers de bureau						
	Immobilisations en cours						
	Immobilisations financières (2)	4 200		4 200	4 200		
	Total I	153 411	44 216	109 195	132 864	23 668-	17.81-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours	58 157		58 157	68 748	10 592-	15.41-
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et Comptes rattachés	30 995		30 995	41 120	10 125-	24.62-
	Créances notaires en concours et en participation						
	Autres créances	12 396		12 396	1 014	11 383	NS
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	462		462	454	8	1.68
	Disponibilités :						
	Etablissements dépositaires autorisés	2 715		2 715	2 193	522	23.80
Comptes de Régularisation	A déduire : fonds détenus pour le compte de tiers (clients créditeurs)						
	Autres disponibilités	43 433		43 433	58 848	15 415-	26.20-
	Charges constatées d'avance (3)	87		87	1 260	1 173-	93.10-
	Total II	148 245		148 245	173 638	25 393-	14.62-
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
	Ecart de conversion actif (IV)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)		301 656	44 216	257 440	306 501	49 061-	16.01-

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017 12		Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	8 000		8 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Autres réserves	103 406		104 173		767-	0.74-
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	13 271		44 234		30 962-	70.00-
	Comptes des notaires associés						
Sous-Total		124 678		156 406		31 729-	20.29-
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	124 678		156 406		31 729-	20.29-
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques et charges (II)						
DETTES (1)	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	64 663		92 107		27 444-	29.80-
	Emprunts auprès des associés						
	Emprunts et dettes financières divers	37 261		18 623		18 638	100.08
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 112		12 277		3 165-	25.78-
	Dettes fiscales et sociales	21 726		27 088		5 362-	19.80-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Dettes notaires en concours et en participation						
	Autres dettes						
	Produits constatés d'avance						
Comptes de Régularisation	Total III	132 762		150 095		17 333-	11.55-
	Ecarts de conversion passif (IV)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)		257 440		306 501		49 061-	16.01-

(1) Dont à moins d'un an
Dont à plus d'un an

95 216
37 546

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

85 488
64 607

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1) :						
Production vendue (services) :						
Emoluments fixes, gradués et de formalités	61 854		78 947		17 094-	21. 65-
Emoluments proportionnels						
Honoraires						
Emoluments acquis des confrères						
Emoluments acquis aux confrères						
Produits des activités annexes	168 654		186 297		17 643-	9. 47-
Remises accordées par l'entreprise						
Chiffre d'affaires NET	230 508		265 245		34 737-	13. 10-
dont émoluments et honoraires	61 854		78 947		17 094-	21. 65-
Production stockée						
Subventions d'exploitation	1 994		23		1 971	NS
Reprises sur amortissements et provisions			179		179-	100. 00-
Transferts de charges			89		89-	100. 00-
Autres produits de gestion courante						
Total I	232 501		265 536		33 035-	12. 44-
Charges d'exploitation (2) :						
Achats	60 549		82 664		22 114-	26. 75-
Variation de stock	10 592		4 247-		14 839	349. 38
Primes d'assurances	4 506		4 430		76	1. 72
Cotisations professionnelles obligatoires	90				90	
Autres achats et charges externes (3)	68 147		70 669		2 522-	3. 57-
Impôts, taxes et versements assimilés :						
Sur rémunération	612		453		159	35. 05
Autres impôts, taxes et versements assimilés	4 828		4 118		711	17. 26
Rémunération du personnel (4)	42 425		32 703		9 722	29. 73
Charges sociales sur rémunération du personnel (5)	4 792		3 695		1 097	29. 68
Charges personnelles	970		1 045		75-	7. 18-
Dotations aux amortissements	17 706		18 966		1 260-	6. 64-
Dotations aux provisions						
Autres charges de gestion courante						
Total II	215 216		214 495		722	0. 34
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	17 285		51 041		33 756-	66. 14-
(1) Dont produits afférents a des exercices antérieurs						
(2) Dont charges afferentes a des exercices antérieurs						
(3) Dont redevances de crédit bail mobilier						
(3) Dont redevances de crédit bail immobilier						
(4) Dont rémunération des notaires salariés						
(5) Dont charges sociales sur rémunération des notaires salariés						

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
Produits financiers :						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés		326		85	241	282. 37
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III		326		85	241	282. 37
Charges financières :						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées		2 104		2 409	305-	12. 65-
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV		2 104		2 409	305-	12. 65-
2. Résultat financier (III-IV)		1 779-		2 324-	545	23. 46
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)		15 506		48 717	33 211-	68. 17-
Produits exceptionnels :						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital		10 782		9 201	1 581	17. 19
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total V		10 782		9 201	1 581	17. 19
Charges exceptionnelles :						
Sur opérations de gestion		103		90	13	14. 44
Sur opérations en capital		10 399		820	9 579	NS
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Total VI		10 502		910	9 592	NS
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		280		8 291	8 011-	96. 62-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)		2 515		12 775	10 260-	80. 31-
Total des produits (I+III+V)		243 609		274 822	31 213-	11. 36-
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)		230 338		230 588	251-	0. 11-
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		13 271		44 234	30 962-	70. 00-

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 257 440.07 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 230 507.74 Euros et dégagant un bénéfice de 13 271.46 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 2 932 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 1 794 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	1 794
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	1 794

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	35 000		
Installations générales agencements aménagements divers	53 811		1 747
Matériel de transport	57 112		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	14 134		1 486
TOTAL	125 057		3 233
Prêts, autres immobilisations financières	4 200		
TOTAL	4 200		
TOTAL GENERAL	164 257		3 233

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			35 000	35 000
Installations générales agencements aménagements divers			55 558	55 558
Matériel de transport		14 079	43 033	43 033
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			15 619	15 619
TOTAL		14 079	114 211	114 211
Prêts, autres immobilisations financières			4 200	4 200
TOTAL			4 200	4 200
TOTAL GENERAL		14 079	153 411	153 411

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	10 249	5 550		15 799
Matériel de transport	12 422	9 901	4 884	17 439
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 723	2 255		10 978
TOTAL	31 394	17 706	4 884	44 216
TOTAL GENERAL	31 394	17 706	4 884	44 216

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	5 550				
Matériel de transport	9 901				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 255				
TOTAL	17 706				
TOTAL GENERAL	17 706				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 200		4 200
Autres créances clients	30 995	30 995	
Impôts sur les bénéfices	11 907	11 907	
Taxe sur la valeur ajoutée	442	442	
Débiteurs divers	47	47	
Charges constatées d'avance	87	87	
TOTAL	47 678	43 478	4 200

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	56	56		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	64 607	27 061	37 546	
Fournisseurs et comptes rattachés	9 112	9 112		
Personnel et comptes rattachés	9 991	9 991		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 694	4 694		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 589	5 589		
Autres impôts taxes et assimilés	1 452	1 452		
Groupe et associés	37 261	37 261		
TOTAL	132 762	95 216	37 546	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	27 422			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100.0000	80			80

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	4 857
Total	4 857

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	
- COMMISSIONS EXONEREES	3 756
- COMMISSIONS TAXEES 5.5 %	1 101
Total	4 857

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	56
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 653
Dettes fiscales et sociales	9 815
Total	12 524

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des charges à payer

	Montant
EMPRUNT - INTERETS COURUS	
- INTERETS DES EMPRUNTS	56
FOURNIS. FACTURES A RECEVOIR	
- SOUS TRAITANCE GENERALE	358
- HONORAIRES	2 064
- EDF	232
CONGES PAYER	
- CONGES PAYES	7 394
ORG SOCIAUX CH A PAYER	
- CHARGES PROV CP	969
ETAT CHARGES A PAYER	
- TAXE VEHICULE SOCIETE	937
- FORMATION PROFESSION. CONTINUE	230
- TAXE APPRENTISSAGE	285
Total	12 524

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	87
Total	87

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- LOCATIONS MATERIEL OUTILLAGE	8 7		
Total	8 7		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

S.A.S. A.T.E GENY NEGOCE
835 CHEMIN DES MOULINS
LE MOULIN BLANC
26380 PEYRINS

AGO

COMPTES ANNUELS

01/01/2017 - 31/12/2017



**Certifié conforme
à l'original**

COGEFI
Société d'Expertise Comptable
S.A. au Capital de 208 000 €
500, Rue du Soleil
26750 ST PAUL LES ROMANS
N° SIRET : 317 923 761 00041

CABINET COGEFI
500 RUE DU SOLEIL

26750 SAINT PAUL LES ROMANS

ATE GENY NEGOCE
SAS au capital de 8000€

Siège social :

835 Chemin des Moulins
26380 PEYRINS

383 531 620 RCS ROMANS

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT **A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 24 AVRIL 2018**

Madame, Monsieur

Nous nous sommes réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions de l'article L227-9 du Code du Commerce pour vous présenter un rapport sur la situation de la société pendant l'exercice clos le 31/12/17, son évolution prévisible sur les événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date du présent rapport et ses activités en matière de recherche et de développement et plus généralement sur l'activité de la société au cours du dernier exercice écoulé, les résultats de cette activité, les progrès réalisés ou les difficultés rencontrées et les perspectives d'avenir.

Vous avez pris connaissance par la communication qui vous a été faite du bilan, des comptes de résultats et des annexes se rapportant à l'exercice clos le 31/12/17.

En complément des indications qu'il comporte, vous trouverez ci après en application des dispositions légales, le présent rapport de gestion .

I – SITUATION DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE

a) Activité

Notre société a réalisé au cours de l'exercice écoulé

Un total de produits d'exploitation hors taxes de..... 243609 €

Au cours de l'exercice clos le 31/12/16

Ce total de produits d'exploitation hors taxes était de 27482 €

Soit une baisse de..... 31213 €

Représentant une baisse en pourcentage de 11,36 %

b) Résultats

Dans le même temps, le total de nos charges d'exploitation est passé de 230588 € en 2016 à 230338 € en 2017 soit une baisse de 0,11 %. Notre compte d'exploitation se solde par un résultat positif de 17285 € contre un résultat également positif de 51041 € pour l'exercice 2016.

Compte tenu de l'incidence des comptes de produits et charges divers, soit produits financiers (326€), charges financières (2104€), produits exceptionnels (10782€), charges exceptionnelles (10502 €) et l'IS (2515 €), notre compte de résultat se solde par un bénéfice net comptable de 13271€ contre un bénéfice net comptable de 44234€ à l'exercice précédent.

c) Progrès réalisés ou difficultés rencontrées

Au cours de l'exercice clos le 31/12/17, nous avons effectué des investissements pour un montant de 3232,82€ HT.

La valeur d'actif des immobilisations à la clôture de l'exercice s'élevait à 153411€ tandis que le montant des amortissements à la même date était de 44216€, soit un montant net de 109195€.

La situation financière de notre société se présentait comme suit au

- Caisse.....	2715 €
---------------	--------

Solde bancaires créditeurs

- Banque Crédit Agricole.....	41983 €
-------------------------------	---------

Les valeurs réalisables ou disponibles au 31/12/17, c'est à dire actif circulant moins stocks, s'élevaient à 90088€, et l'ensemble des dettes s'élevait à la même date à 95501€

d) Activité pendant l'exercice écoulé – Evénements intervenus entre la date de clôture de l'exercice et ce jour

L'ouverture de notre magasin de détail a permis cette année d'améliorer le résultat net comptable . En effet, notre activité d'agent commercial est en perte de vitesse avec les effets de la crise.

Pour l'avenir, nous restons confiants et notre objectif est de stabiliser notre activité d'agent commercial et le développement de notre magasin de détail .

II – PRESENTATION DES COMPTES REGLES ET METHODES COMPTABLES

(code de commerce – articles L 123-13 et L13-17 – article R 123-178, R 123-185, R123-195 et R 123-196)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- La continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode :

Les comptes de l'exercice ont été arrêtés en appliquant pour la première fois les dispositions des règlements N° 2002-10 et 2004-06 du comité de la Réglementation Comptable relatifs aux actifs. Compte tenu de leur nature et de leur montant, les actifs présents au bilan de clôture de l'exercice précédent n'ont donné lieu à aucun retraitement.

AMORTISSEMENT

Durée d'amortissement :

Immobilisations non décomposées :

Amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement)

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Mode d'amortissement :

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

III – PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31/12/17 soit la somme de 13271€ en distribution de dividendes et de prendre sur le compte « réserves facultatives » la somme de 6729€ pour porter la distribution à un total de 20000€.

IV – DIVIDENDES MIS EN DISTRIBUTION AU TITRE DES TROIS PRECEDENTS EXERCICES

Nous reconnaissons qu'une distribution de dividendes a eu lieu au cours des trois derniers exercices. Pour se conformer aux dispositions dudit article, nous avons décidé de ventiler le montant des dividendes dans le tableau ci-après.

EXERCICE	ANNEE DE MISE EN DISTRIBUTION	DISTRIBUTION GLOBALE	ABATTEMENT 40%	PRELEVEMENTS SOCIAUX	DIVIDENDES NETS APRES PRELEVEMENTS SOCIAUX
2016	2017	45000€	45000€	16425	28575€
2015	2016	45000€	45000€	16425	28575€
2014	2015	45000€	45000€	16425	28575€

V – PRISE DE PARTICIPATION REALISEE AU COURS DE L'EXERCICE DANS LES FILIALES AU SEIN D'AUTRES SOCIETES

Néant

VI – SITUATION DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Néant

VII – ENGAGEMENTS DONNES OU RECUS

Néant

VIII – PARTICIPATIONS RECIPROQUES

Néant

IX – DEPENSES NON DEDUCTIBLES (Article 223 quater du CGI)

- Provisions et charges non déductibles.....4709€
- Amendes et pénalités..... 103€

X – CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L223-19 DU CODE DU COMMERCE

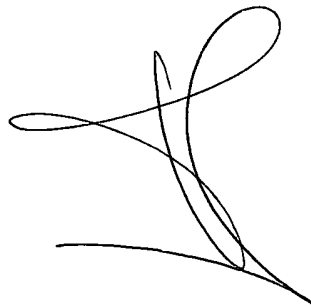
Vous trouverez par ailleurs notre rapport spécial sur les conventions susceptibles de tomber sous le coup de l'article L 223-19 sus visé et dont nous vous demanderons la ratification à l'assemblée ainsi que le prévoit le projet des résolutions.

Nous vous remercions de votre attention.

Nous demeurons à votre disposition et nous vous demandons si vous approuvez nos propositions, de bien vouloir les consacrer par votre vote, en adoptant ces résolutions dont nous allons vous donner lecture et dont le texte a été mis à votre disposition dans les conditions légales et réglementaires avec tous les documents de nature à vous permettre de vous prononcer en toute connaissance de cause.

Fait à Peyrins
Le 15 mars 2018

Le président

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Siège social :

835 Chemin des Moulins
26 380 PEYRINS

484 581 012 RCS ROMANS

RAPPORT SPECIAL DU PRESIDENT

(Article L 227-10 du Code de Commerce)

Conventions conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Néant

Rappel des conventions antérieurement conclues

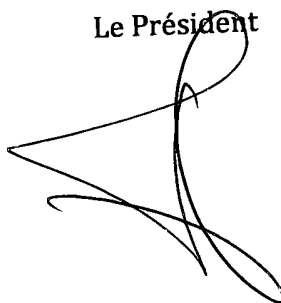
1°) Monsieur Philippe GENY a assumé gratuitement son mandat de Président. Il lui a toutefois été remboursé 125€ de frais de déplacements.

2°) Les comptes-courants d'associés présentaient au 31/12/2017, un solde créditeur de 37261€ non producteurs d'intérêts, se décomposant de la manière suivante :

- M. Philippe GENY 37261€

Fait à Peyrins
Le 15 mars 2018

Le Président



ATE GENY NEGOCE
SAS au capital de 8000€

Siège social :

835 Chemin des Moulins
26380 PEYRINS

383 531 620 RCS ROMANS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24/04/2018

Procès-verbal de délibérations

**L'AN DEUX MILLE DIX HUIT
ET LE 24 AVRIL A QUINZE HEURES**

Les actionnaires de la société susnommée se sont réunis en **assemblée générale ordinaire annuelle**, au siège social, sur convocation faite par le Président par lettre remise en main propre en date du 16/03/2018 .

Une feuille de présence a été établie et signée lors de leur entrée en séance par les actionnaires présents, tant pour eux-mêmes qu'en qualité de mandataires.

Monsieur Philippe GENY prend la présidence de l'assemblée en qualité de **Président**.
Monsieur Jean-Claude GENY est désigné comme secrétaire.

Après vérification des pouvoirs, des formulaires de vote par correspondance et de la feuille de présence, celle-ci certifiée exacte par le Président et le Secrétaire, **Monsieur le Président** indique que les actionnaires présents, représentés et ayant régulièrement adressé un formulaire de vote par correspondance, possèdent 80 actions ayant le droit de vote, auxquelles correspondent 80 voix sur les 80 actions composant le capital social.

Monsieur le Président rappelle que lors de cette assemblée, les décisions seront prises à la majorité simple des actions composant le capital social, conformément à l'article 15 des statuts.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- un exemplaire des statuts de la société,
- un exemplaire de la lettre de convocation des actionnaires ainsi que les récépissés postaux,

- l'inventaire de l'actif et du passif de la société au 31/12/17,
- le rapport de gestion du Président concernant le même exercice,
- le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées,
- les comptes annuels (bilan, compte de résultats, annexes),
- un tableau faisant apparaître les résultats de la société pendant les cinq derniers exercices sociaux,
- la liste des actionnaires,
- la feuille de présence à l'assemblée,
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Monsieur le Président fait en outre observer que tous les documents qui, en application des dispositions législatives ou réglementaires, doivent être tenus à la disposition des actionnaires au siège social ou à eux adressés, l'ont été conformément à ces dispositions et au surplus, constate qu'aucun dépôt de projet de résolutions de la part d'associés n'a eu lieu.

Monsieur le Président rappelle que selon les dispositions de l'article L 227-11 du Code de Commerce, tout actionnaire a le droit d'obtenir communication des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, hormis celles en raison de leur objet ou de leurs implications financières qui ne sont significatives pour aucune des parties.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée l'ordre du jour suivant lequel elle est appelée à délibérer :

ORDRE DU JOUR

- _Rapport de gestion du Président sur l'exercice clos le 31/12/17**
- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/17**
- Rapport spécial du président,**
- Examen et approbation des conventions visées à l'article L 227-10 du Code du Commerce,**
- Quitus aux dirigeants,**
- Affectation des résultats,**
- Questions diverses.**

Monsieur le Président donne lecture de son rapport sur la gestion et les opérations sociales concernant l'exercice écoulé et présente à l'assemblée les comptes annuels.

Il est donné ensuite lecture du rapport spécial du Président sur les opérations visées par l'article L 227-10 du Code du Commerce.

Monsieur le Président déclare alors la discussion ouverte.

Après divers échanges de vues et explications, personne ne demandant plus la parole, **Monsieur le Président** met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, les explications complémentaires fournies verbalement approuve dans toutes leurs parties le rapport du Président et les comptes de l'exercice clos le 31/12/17, tels qu'ils sont présentés.

L'assemblée approuve en conséquence les actes de gestion accomplis par le Président et les Directeurs Généraux Délégués, au cours de l'exercice écoulé, dont le compte rendu lui a été fait et donne quitus de leur mandat pour cet exercice aux dirigeants.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions conclues au cours de l'exercice clos le 31/12/17, lesdites conventions de celles visées par l'article L 227-10 du Code du Commerce, déclare approuver ce rapport et ces conventions dans leur intégralité et dans toutes leurs parties et donne quitus aux dirigeants à cet égard.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, étant observé que chaque associé concerné par une convention s'est abstenu au vote de celle-ci.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire approuve la répartition des résultats telle qu'elle lui est proposée par le Président et décide en conséquence d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31/12/17, soit la somme de 13271€, de la manière suivante :

- la somme de 13271 € distribuée aux actionnaires
à titre de dividendes, ci.....13271€
- Un complément pris au compte « Réserves facultatives » ,
soit la somme de.....6729€
représentant un dividende brut de 250€ par action,
avec mise en paiement à la date du 30 avril 2018.

Le dividende ci-dessus est éligible à la réfaction de 40 % sur la totalité du montant distribué, ce conformément aux dispositions de l'article 158-3-2° à 4° du CGI.

L'assemblée générale ordinaire, en conséquence des dispositions de l'article L 136-7-1-2° à 4° alinéas du Code de la Sécurité Sociale, oblige la société à régler directement au Trésor Public le montant des prélèvements sociaux et obligatoire afférents à ces dividendes.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, le montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices est ventilé dans le tableau ci-après :

EXERCICE	ANNEE DE MISE EN DISTRIBUTION	DISTRIBUTION GLOBALE	ABATTEMENT 40% Sur la totalité du montant distribué
2016	2017	45000€	562,50€ par titre
2015	2016	45000€	562,50€ par titre
2014	2015	45000€	562,50€ par titre

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

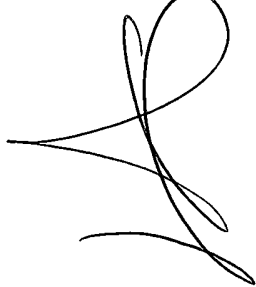
Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour l'accomplissement des formalités légales et notamment pour le dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce prévu par l'article L 232-23 du Code de Commerce.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à **SEIZE heures**.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le Secrétaire.

LE PRESIDENT

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the left.

LE SECRETAIRE

A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping loop at the top and a series of smaller, connected strokes below.